



Adrian, 47 communes en état de catastrophe naturelle

Mais il faudra attendre la publication d'un arrêté interministériel publié au Journal Officiel pour que les sinistrés puissent être indemnisés par leur compagnie d'assurance. Une question de jours, assure la préfète de Corse



Adrian a mérité le 29 octobre dernier son carton d'alerte rouge, partout les dégâts sont très importants, voire plus encore.

Des pluies diluviennes, des vents dépassant par endroits aux caps les plus exposés les 200 km/h, des établissements de bord de mer, restaurants, paillotes, vandalisés par les éléments, des bateaux éparpillés aux quatre vents et jonchant la grève, Adrian a mérité le 29 octobre dernier son carton d'alerte rouge en amont. En aval, des dégâts. À la clé, une nécessaire étape de reconstruction indissocia-

bles concernent Ajaccio, Albitreccia, Belvedere-Campomoro, Bonifacio, Cargèse, Casagione, Grosseto-Prugna, Olmeto, Osani, Ota, Pianottoli-Caldarellu, Pietrosella, Sartène, Serra di Ferro, Vico, Porto-Vecchio, Sari-Solenzara qui devraient être.

Et pour la Haute-Corse, Aleria, Bastia, Biguglia, Brando, Luri, Meria, Pietracorbara, Poggio Mezzana, San Giuliano, San Martino di Lota,

